

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FEUILLE SUPPLEMENTAIRE DE L'Ami de la Religion et de la Patrie.

JOURNAL ECOLESIASTIQUE, LITTERAIRE, POLITIQUE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Vol. I.

QUEBEC, 5 AVRIL, 1848.

No. 17.



NOUVELLES D'EUROPE.

La malle d'Halifax arrivée lundi soir, nous a apporté nos journaux de Paris jusqu'au 8 mars inclusivement. La république a été acceptée avec empressement par tous les partis qui paraissent avoir oublié leurs dissensions pour prêter leur appui à la stabilité du nouveau gouvernement et au maintien de l'ordre. Il y a eu quelques désordres inévitables à la suite de toute commotion populaire; des voies de fait d'une nature très graves ont été commises, mais par des forçats libérés, des repris de justice qui, croyant l'occasion favorable pour se livrer aux déprédations qui leur sont familières, n'ont pas manqué d'en tirer parti. Mais partout le peuple, le peuple des barricades a fait justice de ces mal-fauteurs, soit en les punissant lui-même soit en les livrant à l'autorité. Le caractère prédominant de la dernière révolution française est le respect porté et à la liberté individuelle, et aux propriétés. La religion et ses ministres, ont reçu de tous, des marques non équivoques des intentions bienveillantes du peuple et des autorités à leur égard. Nous donnons aujourd'hui une feuille supplémentaire pour satisfaire au désir bien naturel qu'ont les lecteurs de connaître les nouveaux détails dont les journaux français nous ont mis en possession. Nous en continuerons la reproduction dans notre feuille de Vendredi.

Evenements de Paris.

Lajourné d'hier (23 février) a été pour la capitale une journée d'inquiétudes et de vives alarmes.

Les abords de la chambre des députés la place Louis XVI, une partie des Champs-Élysées, la rue de Rivoli, la rue Royale et les boulevards étaient couverts d'une foule immense. A partir de midi, quelques patrouilles de dragons, de garde-municipale et de soldats de la ligne vinrent pour rétablir l'ordre et entretenir la circulation. Des collisions commencèrent alors sur différents points. Nous reproduisons, d'après divers journaux, le récit de ces déplorable événements. Aujourd'hui, nous n'enregistrons que les feuilles. Les tristes réflexions qu'ils inspirent viendront plus tard.

JOURNÉE DU 22.

Le *Moniteur* contient l'article ci-après : "Ce matin, les ateliers et les magasins se sont ouverts comme d'habitude, et Paris offrait l'aspect le plus tranquille. Cependant, vers dix heures, quelques groupes composés d'hommes en blouses, la plupart fort jeunes, et d'individus à visages sinistres qu'on remarque toujours à l'occasion des troubles des écoles, se sont formés sur la place du Panthéon.

Vers dix heures et demie, le rassemblement, composé, d'abord, de 300 individus, a quitté la place du Panthéon, et s'est dirigé vers la place de la Madeleine par les rues St. Jacques, des Grès, le pont Neuf, la rue Saint-Honoré, etc., en faisant entendre des cris de *Vive la réforme!* et en chantant la *Marseillaise*, le *Chant du départ* et le *chœur des Girondins*.

Cette bande, qui s'était grossie successivement à débouché sur les boulevards par la rue Duphot; elle se composait alors de sept à huit cents individus.

Dans ce moment, la place de la Madeleine et le boulevard étaient encombrées de curieux tranquilles. Les cris du rassemblement ont occasionné un moment une terreur panique, qui s'est bientôt dissipée.

Le rassemblement s'est dirigé vers la rue Godot-de-Mauvois; il s'est ensuite divisé en plusieurs parties et s'est répandu dans divers quartiers de la capitale.

Une bande s'est portée devant l'école polytechnique; quelques individus ont lancé des pierres dans les reverbères, mais un détachement de garde municipale étant survenu, elle a été bientôt dispersée.

Une autre bande de 150 individus s'est dirigée par la place de la Bastille, et à été aussi bientôt dispersée.

Enfin, d'autres émeutiers ont parcouru les quais, la place du Châtelet, et ont essayé de piller deux étalagistes du quai de la Mégisserie. De pareilles tentatives se sont renouvelées sur plusieurs autres points.

Les rassemblements, fort augmentés par les curieux, se sont portés particulièrement vers la place de la Concorde et la place de la Madeleine.

Ce soir, vers cinq heures, quelques individus à mines suspectes ont tenté de former des barricades rue de Rivoli, rue St. Honoré, rue Croix-des-Petits-Champs et dans d'autres rues avoisinant le marché Saint-Honoré. Les rassemblements grossirent et présentèrent une attitude hostile.

L'autorité prend les mesures propres à assurer le rétablissement de l'ordre."

Nous citerons ensuite la version du *Journal des Débats* :

"Des hier soir, le ministre de l'intérieur ayant été prévenu officiellement par M. Boissel, député, président du banquet du 12^e arrondissement, que ce banquet n'aurait pas lieu, a donné contre-ordre aux troupes, qui sont restés consignés dans leurs casernes. Cependant dès dix

heures du matin, une masse de population se portait, par les boulevards, vers la Madeleine et les Champs-Élysées. En même temps, sur la place de la Concorde, beaucoup de personnes, des curieux surtout ignorant la résolution prise par l'opposition de ne point faire de banquet, stationnaient sur les bas-côtés et sur l'avenue des Champs-Élysées, comme pour attendre le cortège.

Il n'y avait dans les rues ni sur les places aucun poste ni aucun soldat en vue. Le gouvernement, pour ôter tout prétexte aux rassemblements n'avait voulu déployer aucun appareil militaire. La troupe n'est arrivée que lorsque le rassemblement, qui grossissait à chaque moment, a commencé à se porter vers la chambre des députés en criant et en chantant la *Marseillaise*.

Vers onze heures, des ouvriers de faubourgs et des étudiants débouchèrent en colonne sur la place de la Concorde. Une de ces colonnes, composée de jeunes gens, la plupart en blouse, ayant en tête deux gardes nationaux, armés seulement de leurs sabres, après avoir traversé le pont de la Concorde, s'est dirigée vers le palais de la chambre des députés, où elle a fait sa jonction avec une autre colonne arrivée du Gros-Cailhou. Un député qui se rendait en voiture à la chambre a été forcé de descendre aux cris de : *Chapeau bas!* à *bas l'aristocratie!* Un autre a été également obligé de quitter sa voiture. Il ne leur a été possible de continuer leur chemin à pied qu'après avoir décliné leurs noms et avoir subi une espèce d'interrogatoire.

Il était onze heures et demie environ lorsqu'une masse compacte de 5 à 6,000 personnes arriva, aux cris de : *vive la réforme!* à *bas Guizot!* jusque devant la façade de la chambre des députés; elle a été arrêtée par la grille que l'on avait eu tout juste le temps de fermer. Le détachement de la garde nationale n'avait pas encore alors occupé son poste.

Plusieurs des perturbateurs sont parvenus jusque sous la colonnade. N'ayant pu enfoncer les portes, ils se sont contentés de briser les vitres. Cependant quelques-uns ont réussi à pénétrer dans la salle des séances et ont envahi de force les tribunes publiques et celle de la garde nationale. La foule a continué sa marche et est arrivée, avec les mêmes cris, sur la place du Palais-Bourbon. Les employés de la chambre qui font partie de la garde nationale, convoqués sur-le-champ par le chef de bataillon qui était présent, ont revêtu leur uniforme et sont venus se ranger devant la grande porte; ils ont fait sortir quelques hommes en blouse, qui étaient déjà entrés dans la salle et dans la cour, et ont fermé les portes.

En ce moment arrivait le général Tiburce Sébastiani, commandant la 1^{re} division militaire, suivi d'un bataillon du 69^e de ligne et d'un escadron du 6^e de dragons

Les abords de la chambre ont été promptement évacués. Les perturbateurs, refoulés vers la place de la Concorde, ont cherché à y faire quelque résistance et ont lancé des pierres à la troupe, qui a occupé militairement la place et les avenues des Champs-Élysées. Un commissaire de police s'est rendu sur les lieux, et après les sommations ordonnées par la loi, la cavalerie, le sabre à la main, a fait des charges et a dissipé les attroupements, qui se sont répandus dans les Champs-Élysées, dans la rue Royale la rue Saint-Honoré et la rue de Rivoli.

Pendant ce temps, d'autres masses, arrivant sur les boulevards et ne pouvant plus parvenir à la place de la Concorde et dans les Champs-Élysées, se sont répandues dans les rues avoisinant l'église de la Madeleine et celle de l'Assomption. Une première tentative de barricade a été faite rue Duphot au moyen d'une citadine; mais la garde municipale a débarrassé aussitôt la rue.

Une colonne d'émeutiers s'est portée sur l'hôtel du ministère des affaires étrangères en criant *vive la réforme ! à bas Guizot !* Ils ont lancé des pierres sur les fenêtres du côté du boulevard. Quelques employés qui étaient dans leurs bureaux ont été atteints; un d'eux a été frappé au front.

De midi à quatre heures, l'émeute se concentrait dans le faubourg Saint-Honoré, dans la rue Saint-Honoré jusqu'au Palais-Royal et dans les rues adjacentes.

Il serait difficile de raconter avec ordre tous les excès qui ont été commis par la foule.

Une barricade formée dans les Champs-Élysées avec un omnibus et des chaises, a été incendiée par les émeutiers eux-mêmes, lorsqu'ils ont vu l'arrivée de la cavalerie. Le détachement de pompiers qui stationnait dans la Rue Royale est arrivé en toute hâte disperser cette foule.

Plusieurs autres tentatives du même genre ont été essayées sur d'autres points. Quelques pavés ont été enlevés dans la rue de Rivoli, à la hauteur de la rue Saint-Florentin, et un des supports en fonte qui servent à fermer aux voitures un des passages ouverts aux piétons, qui conduisent sur la place Louis XVI, a été renversé. Une tentative plus sérieuse a eu lieu dans la même rue, presqu'en face de la porte du ministère des finances; une centaine de pavés ont été enlevés en cet endroit.

On a de même tenté de former trois barricades dans la partie de la rue Saint-Honoré qui est comprise entre la rue de la Paix et l'église de Saint-Roch: l'une en face du no. 343; un tonneau chargé de pierres d'empiètement a été renversé, les pierres ont bientôt servi d'armes à la foule attroupée, et les vitres des maisons voisines ont été brisées, notamment celle de la boutique de la maison 343; l'autre près de la rue d'Alger, la troisième à la hauteur de la rue de la Sourdière; de même dans les rues adjacentes, particulièrement dans la rue Saint-Hyacinthe, et plus haut dans la rue des Pyramides. Le colonel Billefert, commandant le palais des Tuileries, est sorti avec deux compagnies et a dissipé les perturbateurs. Il a reçu à ce moment une pierre dans la poitrine, ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre sa marche.

Du reste, toutes ces barricades ont été enlevées sans coup férir. A peine une telle tentative était-elle essayée, que la troupe arrivait et s'emparait de la position. La circulation n'a pas été interrompue un seul instant sur les points dont nous parlons, et qui ont été le théâtre principal de l'agitation. On a pillé plusieurs boutiques; les perturbateurs ont enlevé à un armurier de la rue Saint-Honoré toutes les armes blanches.

Après avoir cherché à enlever les flèches des grilles autour de l'église de l'Assomption et

de celle de Saint-Roch, ils sont parvenus à enlever une partie de la grille de l'église de l'Assomption. Refoulés successivement de tout le quartier, théâtre primitif des désordres, les perturbateurs, poursuivis par les troupes, se sont enfilés dans les quartiers éloignés et vers le faubourg Saint-Antoine, où ils ont essayé de commettre de nouveaux excès, brisant des reverbères, renversant les voitures, et enfonçant les boutiques; mais nul part ils n'ont opposé de résistance à la troupe.

La garde municipale et la troupe de ligne ont fait preuve, dans ces diverses circonstances, d'une odération qu'on ne saurait trop admirer. Pendant plus de trois heures, des attroupements se sont répandus sur la place Louis XVI et aux abords des Champs-Élysées, sans cette modération à l'épreuve, sans réussir à irriter. On a vu la garde municipale d'abord, les dragons et les chasseurs ensuite, recevoir avec calme des grès de pierres que cette foule faisait pleuvoir sur eux. La troupe n'a pas une seule fois fait usage de ses armes. Tous les rapports reçus jusqu'à présent s'accordent à dire qu'aucune personne n'a perdu la vie dans cette triste journée, soit du côté des troupes, soit du côté des perturbateurs.

On a été obligé d'interdire sur quelques points la circulation. Dès cinq heures du soir, toutes les grilles des Tuileries ont été fermées, et la place du Carrousel occupée militairement par le 5e régiment d'infanterie légère, et un escadron de chasseurs. Les grilles du Palais-Royal ont été fermées à quatre heures.

Ce soir, une barricade élevée au coin de la rue de l'Arbre-Sec, et derrière laquelle s'était formé un rassemblement assez considérable, a été emportée par la garde nationale de la 5e légion.

On dit que la 9e légion a paru presque tout entière en armes, dans le faubourg Saint-Antoine, sous le commandement de son colonel.

Un bataillon de la garde nationale a passé une partie de la soirée sur la place des Victoires.

Le Carrousel est rempli de troupes qui doivent y bivouaquer toute la nuit. M. le duc de Nemours est monté à cheval et a passé dans leurs rangs. Quelques boutiques d'armuriers ont été pillées; celle de l'armurier Le tapage a été préservée par la force publique.

A neuf heures du soir, une bande d'individus au nombre de cinquante environ, pour la plupart jeunes gens de quinze à vingt ans, en blouses, ont fait irruption dans le quartier des Ecoles, en criant et en chantant la *Marseillaise*. Après avoir parcouru les rues de quartier, ils se sont portés rue Racine, où ils ont pillé la boutique d'un armurier. Quelques-uns d'entre eux ont quitté les rangs, emportant les fusils en courant.

Une demi-heure plus tard, la bande s'est rendue rue de Seine, au no. 84, où se trouve un arquebustier. Les perturbateurs ont enfoncé la boutique; mais, à leur grand désappointement les armes avaient été enlevées.

Des patrouilles sont survenues et les ont mis en fuite. A neuf heures et demie, tout était tranquille de ce côté.

On dit qu'un poste de soldats de la ligne, composé de dix ou douze hommes, aurait été surpris et désarmé aux Batigolles.

On dit également que des attaques auraient été tentées sur plusieurs barrières de la ville, auxquelles on aurait cherché à mettre le feu.

Minuit. — Les dispositions militaires prises, dans la soirée, ont enlevé aux perturbateurs tout moyen de continuer les désordres que les événements de la journée pouvaient faire craindre. A l'heure où nous écrivons, tous les quartiers que longent la rue Saint-Honoré, le Palais-Royal, les halles et les rues Saint-Denis, Saint-Martin, les quais, les boulevards sont calmes et déserts. Les patrouilles seules circulent dans les rues.

A dix heures et demie, quelques individus, munis de fusils et de pistolets, ont élevé à la hâte une barricade avec des pavés dans la rue

St. Denis, à la hauteur de la rue de la Grande-Truanderie, et ont fait feu sur une patrouille. Un fort détachement de la garde municipale, arrivé sur les lieux à l'improviste, a mis les émeutiers en fuite, et tout est rentré dans l'ordre. Nous n'avons pas appris que personne ait été tué ou blessé. Dans le quartier des halles, quelques arrestations ont eu lieu par la garde nationale, à onze heures.

Les postes et les piquets de la ligne, bivouaqués sous les halles à la viande, au poisson et à la grande halle ont été renforcés, à onze heures, par un nombre égal de six chasseurs de Vincennes, arrivés ce soir à dix heures.

On lit dans l'*Union Monarchique*:

« Dès neuf heures du matin, une foule immense s'était portée dans le quartier de la Madeleine et des Champs-Élysées, où devait avoir lieu le banquet avorté du 12e arrondissement. Plus de trois cent mille personnes stationnaient sur les divers points.

L'atmosphère encore calme de cette masse énorme n'avait d'abord rien qui fût de nature à alarmer les esprits. Quelques piquets de troupe de ligne et de garde municipale suffisaient pour maintenir l'ordre.

Mais bientôt les bruits les plus graves se sont répandus dans Paris. On a appris que les rassemblements venaient de prendre une attitude agressive. A cette nouvelle, les magasins se sont précipitamment fermés; la ville a pris un aspect sinistre. Les flots mouvants de population sont devenus sombres et silencieux.

De midi à deux heures, l'aspect de la capitale était encore calme, mais déjà alarmant. De deux à trois heures, on parlait de désordres; puis, durant toute la soirée, ces désordres se sont accrues, multipliés à tel point, que l'on pourrait peut-être leur donner un nom plus sinistre.

C'est aux environs du palais de la chambre des députés qu'ont éclaté les premiers désordres. Un groupe composé d'étudiants et d'ouvriers s'est dirigé vers la grille de l'entrée principale qui fait face au pont Louis XVI. Bientôt cette grille a été franchie et le mur d'enceinte escaladé en différents endroits.

En ce moment, le palais de la chambre était encore à peu près désert. Les huissiers, effrayés par cette brusque invasion, ont demandé main-forte à des détachements de troupe de ligne, qui sont parvenus difficilement à refouler les assaillants. Le sang n'a pas coulé de ce premier épisode.

Presqu'au même moment et à quelques pas de là, un autre groupe se trouvait en présence d'un piquet de la ligne stationné en rang de bataille sur le pont Louis XVI. L'officier, commandant la ligne, a fait imprudemment croiser la baïonnette pour empêcher à ce groupe de traverser le pont. Mais les jeunes qui le composaient ont continué leur marche, et se sont avancés en masse compacte jusque auprès des soldats, qui par un louable mouvement de prudence et d'humanité, ont relevé leur arme, afin d'éviter une fois encore l'effusion du sang.

Cependant les flots de population grossissaient d'heure en heure. La circulation était interceptée dans toute la longueur des Champs-Élysées, des rues Royale, de Rivoli et Saint-Honoré, et sur le boulevard jusqu'à la hauteur de la rue des Capucines, à l'entrée de laquelle se trouve le ministère des affaires étrangères.

C'est sur ce point qu'à eu lieu la première démonstration sérieuse. Un foule de jeunes gens, qu'on peut évaluer à cinq ou six cents environ, s'est formée sur le boulevard, en face du corps de logis occupé par M. Guizot. Des cris confus ont été poussés, quelques pierres lancées aux fenêtres du ministre et des carreaux brisés par cette multitude sans armes.

Déjà des mots menaçants avaient été prononcés; déjà l'atmosphère des agresseurs devenait des plus alarmantes, quand des détachements de dragons, suivis de forts piquets d'infanterie, se sont portés en face de l'hôtel et

ont délogé les abords de la demeure de M. Guizot.

Mais les assaillants repoussés n'ont point perdu contenance. Ils se sont bientôt ralliés à quelques pas plus loin, et n'ont pas tardé à se diriger vers la place Vendôme, où se trouve l'hôtel habité par M. le garde-des-sceaux. Des mesures avaient été prises pour dissiper la foule, et cette nouvelle manifestation n'a eu heureusement aucun résultat fâcheux.

Tandis que ces événements se passaient sur les divers points dont nous venons de parler, des désordres plus graves éclataient aux Champs-Élysées.

Là ont eu lieu, vers la fin du jour, les plus déplorables conflits. Des masses formidables excitées, échauffées par les cris qui retentissaient de toutes parts, en sont venues aux mains avec la force armée. Des barricades ont été élevées, à ce qu'on nous assure, des lanternes brisées et un corps de garde incendié. Ce corps-de-garde, situé au carré Marigny, brûlait encore à sept heures du soir.

Dix personnes ont été blessées dans les Champs-Élysées. Sur ce nombre on compte plusieurs gardes municipaux atteints de coups de pierres, et une femme âgée, demeurant place de l'École.

Le drapeau du poste du carré Marigny a été enlevé par un enfant de quinze à seize ans. Il n'a pas tardé à être repris par la garde municipale, qui a arrêté l'audacieux enfant.

Telle a été la première partie de cette déplorable journée. Tout n'était pas dit cependant. Vers cinq heures, les groupes nombreux refoulés successivement du quartier des Champs-Élysées et de la Madeleine, se sont repliés par les différentes issues vers le centre de la capitale. Des barricades ont été élevées dans les rues Saint-Florantin, des Petits-Champs et Saint-Honoré, à la hauteur de l'église Saint-Roch, dont la grille extérieure a été en partie brisée.

Ces barricades, formées avec des omnibus et des voitures de place, n'ont point été défendues; les gardes municipaux les enlevaient presque immédiatement.

Une fois concentrés dans les quartiers populeux qui avoisinent le Palais-Royal, les désordres pouvaient devenir plus sérieux et plus menaçants. Grâce au ciel, il n'en a rien été. La modération de la troupe de ligne dans certains endroits, la sagesse et la retenue de la majeure partie du peuple, ont évité toute collision, qui aurait pu devenir le germe de maux incalculables.

« Au moment où nous écrivons (onze heures du soir), le calme est aussi grand qu'il puisse l'être dans une capitale remuée pendant tout un jour par les émotions les plus violentes. On a bien répandu le bruit que des collisions nouvelles avaient éclaté sur la rive gauche, notamment aux quartiers Saint-Jacques et du Jardin-des-Plantes; mais, après avoir pris tous nos renseignements, nous avons lieu de croire que ces bruits sont controuvés, ou du moins fort exagérés. »

La Presse contient ce qui suit :

6 heures du soir.

« Plusieurs voitures de toute espèce ont été renversées rues de Rivoli, Saint-Honoré, du Marché-Saint-Honoré, des Petits-Champs et sur la butte des Moulins.

On cite une femme qui été tuée raide d'un coup de sabre; un ouvrier a eu la tête fendue en deux.

À quatre heures et demie les tambours de la garde nationale ont commencé de battre le rappel. La foule les suivait en chantant la Marseillaise.

Les villages environs de Paris sont remplis de troupes de cavalerie, arrivées dans la matinée.

Le Carrousel et les Tuileries sont couverts de troupes de cavalerie et d'infanterie. Les ministères ont chacun un bataillon d'infanterie pour les garder.

À sept heures, tous les quartiers sont pleins

de rassemblements plus ou moins actifs.

Plusieurs magasins d'arquebusiers ont été pillés.

Des ouvriers ont été occupés aujourd'hui, pendant toute la matinée, à enlever les préparatifs du banquet. Vers neuf heures et demie, un corps d'environ 600 hommes de garde municipale à pied et à cheval est arrivé dans les Champs-Élysées, et a pris possession d'un terrain adjacent à celui qui était destiné au banquet. La manifestation devait avoir lieu sur un vaste champ clos, situé entre la rue de Chaillot et la barrière de Longchamps. On y avait élevé une vaste tente; mais peu de personnes connaissaient l'endroit du rendez-vous, et il n'y avait aucun rassemblement de ce côté.

Voici un article extrait du National. Nous le croyons empreint d'exagération :

« Une heure du matin.—Toute espèce de bruit a cessé dans le quartier Saint-Martin. Les troupes sont campées depuis le boulevard Bonne-Nouvelle jusqu'à la porte Saint-Martin; elles y passeront probablement la nuit entière devant les feux qui ont été allumés. La place du marché des Innocents est couverte de soldats. Des patrouilles circulent dans toutes les rues adjacentes et n'y rencontrent plus aucune résistance.

Voici les seuls renseignements qui nous sont parvenus sur ce qui s'est passé :

Les combattants ont successivement occupé les rues Tiquetonne, Bourg-à-l'Abbaye, Grénetat et Transnonain. Trente ou quarante à peine avaient des armes. Ils ont eu bientôt épuisé leurs munitions. L'engagement le plus meurtrier aurait eu lieu dans une maison de la rue Beaubourg, où cinq prisonniers avaient été enfermés. Leurs camarades ont essayé de les délivrer; un combat à coups de fusil s'est brouillé portant au lieu entre les gardes municipaux et les combattants, un garde municipal aurait été tué, un autre blessé; un jeune homme a été également tué; et les prisonniers sont restés au pouvoir de la force publique.

JOURNÉE DU 23.

Sept heures du matin.—Plusieurs nouveaux régiments, infanterie et cavalerie, entrent dans Paris. Le rappel de la garde nationale bat dans tous les quartiers.

Neuf heures.—Des barricades sont formées à la porte Saint-Denis par de nombreux groupes. La troupe exécute des charges qui les dispersent.

Dix heures.—D'autres barricades s'élèvent rue de Cléry, rue Neuve-Saint-Eustache, rue du Cadran, et rue du Petit-Carreau. Une fusillade vient de s'engager entre des hommes armés placés derrière les barricades et des gardes municipaux. Deux jeunes gens ont été tués; un garde municipal a été désarmé. Le maréchal Bugeaud, à cheval et suivi de deux aides-de-camp et de plusieurs officiers d'ordonnance, vient de parcourir une partie de la ligne des boulevards.

Onze heures.—Aux abords de la porte Saint-Martin, la foule est très-compacte. On crie : *A bas Guizot! vive la réforme!* Un détachement s'approche et fait feu; la foule se replie.

Onze heures et demie.—Le fait suivant vient de se passer sur le pont Saint-Michel: deux ou trois cents gardes nationaux de la 11e légion étaient réunis sur ce point. Tout à coup, un groupe nombreux se présente en criant : *Vive la garde nationale!* Quelques individus se précipitent au milieu de ces jeunes gens, les frappent de coups de bâton et essayent de les entraîner vers la Préfecture. Les gardes natio-

naux interviennent et en font relâcher le plus grand nombre.

Midi.—Le quartier des halles est gardé par des forces considérables; le maréchal Bugeaud, suivi d'un nombreux état-major, visite tous les postes. Le maréchal des innocents est occupé par un bataillon du 21e de ligne, par des détachements de la garde municipale à pied et à cheval, par deux escadrons de cuirassiers. Deux pièces de canon sont braquées, l'une sur la rue Montmartre, l'autre sur la rue de la Ferronnerie.

Toutes les légions se rassemblent dans leurs mairies respectives. La 3e, place des Petits-Pères, est entourée d'une foule immense qui crie : *Vive la réforme!* Un escadron de cuirassiers charge ces groupes; mais les chasseurs de la 3e légion protègent un certain nombre de fuyards en les faisant entrer dans leur carré.

Deux heures.—Paris présente l'aspect d'un camp. Des détachements nombreux de la garde municipale, de la ligne et de gardes nationaux sont postés à la tête des ponts, sur toutes les places et même dans les rues. Les patrouilles sont formées de garde nationale et de soldats de la ligne.

Trois heures et demie.—Nous venons de parcourir le quai de la rive gauche de la Seine depuis le Pont-Neuf jusqu'au Palais-Bourbon. Toute cette partie des quais est parfaitement tranquille. Aux alentours de la chambre des députés, même calme, la circulation est libre. Seulement, de temps à autre, apparaissent des patrouilles de troupes de ligne et des détachements de dragons et de gardes municipaux, qui n'ont pas même la peine de faire circuler les passants, car ils sont infiniment peu nombreux.

Le pont de la Concorde, qui était hier complètement intercepté par de forts détachements de troupes, est aujourd'hui rendu à la circulation, ainsi que la place de la Concorde, où cependant se trouvent campés plusieurs escadrons de cavalerie, garde municipale, carabiniers et dragons, de l'artillerie et de l'infanterie de ligne. Les chevaux sont attelés à des caissons de poudre. On remarque aussi des ambulances. Cet appareil de bataille fait un contraste étrange avec l'air placide des promeneurs et la foule de curieux de toutes les classes qui vont et viennent paisiblement.

Les Champs-Élysées qui ont été hier le théâtre de tant de scènes de désordres déplorables, et qui, de deux à cinq heures, étaient comme le foyer de l'émeute, sont aujourd'hui presque abandonnés. On n'y voit que de rares promeneurs et quelques voitures qui circulent librement dans la grande avenue. Les barricades distancées qui interceptaient cette voie ont disparues; mais les vestiges de ces barricades subsistent encore sur les contre-allées: ce sont des chaises en partie brisées et des bancs de pierre démontés et cassés.

Toutes les entrées du jardin des Tuileries sont fermées. Derrière la grande grille qui donne sur la place de la Concorde, on aperçoit une nombreuse troupe de ligne. La rue de Rivoli est livrée à la circulation, mais on ne peut passer sous les galeries qui conduisent au ministère des finances. Il y a là plusieurs compagnies de garde nationale. Des détachements de

cavalerie font le service, de patrouille.

Toutes les issues du palais des Tuileries et du Louvre sont interceptées par la troupe de ligne et des cavaliers placés à l'entrée des guichets. Le Carrousel est littéralement couvert de troupes avec caissons. Ici l'affluence des curieux est beaucoup plus considérable. La rue Saint-Honoré, de distance en distance, est occupée militairement par des piquets de troupes de ligne. On y circule très-difficilement. A l'instant nous voyons passer quelques élèves de l'Ecole Polytechnique bras dessus bras dessous. Ils sont suivis par une foule de jeunes gens et d'hommes en blouse criant : *Vive l'Ecole Polytechnique!* Toutes les boutiques sont fermées.

Dans tout cet itinéraire, nous n'avons remarqué aucune scène de désordre, aucun acte agressif. Mais malheureusement il n'en est pas ainsi partout.

En effet, il est à remarquer que plus on avance dans la rue Saint-Honoré, vers le quartier des Halles et plus la foule devient compacte, des groupes se forment çà et là, ils paraissent fort animés. Les figures sont mornes et attristées. Des récits affligeants courent de groupe en groupe. On parle de barricades formidables élevées depuis ce matin dans plusieurs rues transversales, entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Martin. On parle de nombreuses victimes. Tout cela n'est malheureusement que trop exact, et bientôt retournant sur nos pas pour gagner le Pont-Neuf et les abords du Palais-de-Justice, nous avons vu porter sur des civières plusieurs blessés et nous entendons à des intervalles rapprochés des feux de peloton très-nourris.

Sept heures.—Les principaux quartiers de Paris s'illuminent spontanément.

Huit heures du soir.—On continue à se battre dans le quartier Saint-Antoine. Le canon se fait entendre.

Dix heures.—Le calme se rétablit peu à peu, et tout fait espérer de la tranquillité pour demain.

Onze heures et demie.—Des groupes espérés dépaient en ce moment la rue Saint-Honoré, en face de la rue Croix-des-Petits-Champs. On vient de répandre le bruit que, sans sommation préalable, la troupe qui garde l'hôtel du ministre des affaires étrangères a fait feu sur la foule qui stationnait devant cet hôtel.

—Nous recevons, à sept heures, communication de la nouvelle suivante :

“ L'ordre est donné aux troupes de rentrer dans leurs casernes respectives.

“ Le général Friant est venu annoncer cette nouvelle à la garde nationale, et notamment à la 3e légion.”

Paris, 25 Fevrier.

La journée d'hier a vu s'accomplir de grands événements.

Dans la nuit, M. Molé avait annoncé à Louis-Philippe qu'il ne pouvait réussir à composer un cabinet. M. Thiers avait accepté la présidence, avec M. Odilon Barrot à l'intérieur. Dès le matin afin de ramener le calme dans Paris, en demandant le renvoi des troupes, ils se sont rendus à cheval jusqu'à la porte Saint-Denis, haranguant les rassemblements qu'ils rencontraient. Leurs efforts n'ont point obtenu de succès.

Vers onze heures, Louis-Philippe s'est décidé à signer une abdication en faveur de son petit-fils. A midi, la chambre des députés s'est déclarée en permanence. La duchesse d'Orléans, accompagnée de ses enfants, est rentrée dans la chambre, suivie de personnes étrangères portant des drapeaux et munies d'armes. M. Dupin a annoncé l'abdication de Louis-Philippe.

M. Crémieux est alors monté à la tribune et a dit que le peuple seul devait être consulté sur la forme de gouvernement qu'il lui convenait de donner. M. Marie a appuyé ces conclusions. Tous à coup les tribunes publiques ont été envahies par des bandes armées de fusils et de sabres. Mmo la duchesse d'Orléans, ses deux fils et le duc de Nemours ont fait preuve d'un grand sang-froid et se sont retirés non sans peine.

Après cet événement, M. Sauzet a quitté le fauteuil, où est monté M. Dupont de l'Eure. Enfin, MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, sont sortis se dirigeant vers l'Hôtel-de-ville pour aviser à la formation d'un gouvernement provisoire.

Deux proclamations, l'une annonçant que l'ordre venait d'être donné de cesser le feu, que la chambre allait être dissoute; l'autre annonçant que Louis-Philippe abdique, que la chambre serait dissoute et une amnistie générale, ont été repoussées.

Le mouvement populaire s'est bientôt prononcé avec plus d'énergie. Le tocsin sonnait à toute volée. Le château des Tuileries a été envahi. Tout le mobilier qu'il contenait a été précipité par les fenêtres; les caves, les magasins de toute espèce ont été vidés; un grand nombre de voitures ont été livrées aux flammes, dans les cours du château, comme la plus grande partie du mobilier.

Les premiers actes du gouvernement provisoire ont été les nominations suivantes : Président du conseil, Dupont de l'Eure.—Affaires étrangères, Lamartine.—Intérieur, Ledru-Rollin.—Guerre, Bedeau.—Finances, Michel Goudchaux.—Marine, Arago.—Commerce, Bethmont.—Travaux publics, Marie.—Cultes, Carnot.—Gouverneur-général de l'Algérie, Cavaignac.—Maire de Paris, Garnier-Pagès.

Les autres maires sont maintenus provisoirement, ainsi que les adjoints, sous le nom de maires-adjoints d'arrondissement.

La préfecture de police est sous les ordres du maire de Paris. La garde municipale est licenciée. La garde de la ville de Paris est confiée à la garde nationale sous les ordres de M. Courtais.

La chambre des députés est dissoute. Il est interdit aux membres de la chambre des pairs de se réunir.

Le colonel Dumoulin est chargé du commandement supérieur du Louvre et de la surveillance de la bibliothèque du Louvre.

M. Saint-Amand, capitaine de la 1re légion de la garde nationale, est nommé commandant du palais des Tuileries.

EXTRAIT DU MONITEUR.

Actes Officiels.

Le gouvernement provisoire a fait placarder dans Paris les pièces suivantes :

Au nom du peuple français.

Citoyens, la royauté, sous quelque forme que ce soit, est abolie. Plus de légitimisme, plus de bonapartisme, pas de régence. Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avènement d'une dynastie nouvelle. La république est proclamée. Le peuple est uni. Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous. La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères. Conservons avec respect ce vieux drapeau républicain dont les trois couleurs ont fait avec nos pères le tour du monde. Montrons que ce symbole d'égalité, de liberté, de fraternité, est en même temps le symbole de l'ordre et de l'ordre le plus réel, le plus durable, puisque la justice en est la base et le peuple entier l'instrument.

—Le gouvernement provisoire, convaincu que la grandeur d'âme est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus :

Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'inviolabilité de la vie humaine; considérant que, dans les mémorables journées où nous sommes, le gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple;

Déclare que dans sa pensée la peine de mort est abolie en matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification définitive de l'assemblée nationale.

Le gouvernement provisoire a une si ferme conviction de la vérité qu'il proclame au nom du peuple français, que si les hommes coupables qui viennent de faire couler le sang de la France étaient dans les mains du peuple, il y aurait à ses yeux un châtement plus exemplaire à les dégrader qu'à les frapper.

—Le gouvernement provisoire déclare l'établissement immédiat d'ateliers nationaux. Le ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

—On nous fait la communication suivante : “ On a répandu le bruit qu'une bande armée, soldée par les légitimistes, a pour mission coupable d'incendier et de piller, afin de répandre la terreur et d'animer les populations contre le gouvernement provisoire. On raconte également qu'un grand nombre de malfaiteurs sortis des prisons circulent dans Paris et songent à se réunir à la bande soldée par les légitimistes. Des renseignements précis permettent d'affirmer que les désordres qui ont pu être commis ne sont le fait d'aucune association soldée par un parti. Il est également certain qu'aucun individu détenu pour délit ou crime ordinaire n'a été mis en liberté, et que le gouvernement a pris les mesures les plus énergiques pour prévenir un pareil malheur.” (Débats.)

—Tous les partis et toutes les opinions se rallient autour du gouvernement provisoire. On annonce notamment que le journal le *Populaire*, organe de communistes, contiendra demain une proclamation par laquelle ils seront engagés à se réunir sous la bannière du citoyen Dupont

de l'Furo) et à soutenir le principe du nouveau gouvernement.

(Note communiquée.)

DEPART DE LOUIS-PHILIPPE ET DE MARIE-AMELIE.

Le *Courier des Spectacles* publie le récit suivant: "Nul ne pouvait prévoir ce qui allait se passer au Pont-Tournant, où l'on se trouvait qu'environ 150 citoyens sans armes, mêlés à plusieurs militaires. J'étais présent.

"Vers une heure de l'après-midi, pendant que je causais avec le colonel du 21e régiment de ligne, qui manifestait hautement de patriotiques dispositions, dont il a fait preuve aussitôt en ordonnant à ses soldats de remettre la baïonnette au fourreau, un jeune homme, vêtu en bourgeois, accourut, au grand trot de son cheval, en criant que Louis-Philippe venait d'abdiquer, et demandant qu'on en répandît la nouvelle. Ce jeune homme était le fils de M. l'amiral Baudin. Peu d'instants après, au Pont-Tournant, nous vîmes déboucher du jardin des Tuileries des gardes nationaux à cheval, allant au pas, comme la tête d'un cortège, et invitant du geste et de la voix les citoyens à s'abstenir de toute manifestation défavorable; on entendit même ces mots partis de leur côté: *Une grande infortune*. Alors je vis sortir de la grille des Tuileries, au milieu des cavaliers et suivis de près par une trentaine de personnes portant différents uniformes, Louis-Philippe à pied, son bras droit passé dans le bras gauche de la reine sur lequel il s'appuyait assez fortement; et celle-ci, marchant d'un pas ferme en jetant des regards à la fois assurés et colères sur tout ce qui les entourait.

"Louis-Philippe était en habit noir, avec un chapeau rond et sans aucun insigne. La reine portait le grand deuil. On disait qu'ils se rendaient à la chambre des députés pour y déposer l'acte d'abdication. Malgré l'avis qu'on avait donné, des cris se firent entendre: on distinguait ceux de: "Vive la réforme! vive la France!" Dès qu'on eut dépassé le terrain qui formait autrefois le Pont-Tournant, et à peine parvenus à l'asphalte qui entoure l'Obélisque, Louis-Philippe, la reine et le groupe tout entier s'arrêtèrent, sans que rien n'en indiquât la nécessité. Tout à coup ils furent enveloppés, tant de personnes à pied que celles à cheval, et tellement pressés qu'ils n'avaient plus la liberté de leurs mouvements, Louis-Philippe parut effrayé de cette soudaine approche.

"En effet, la place était fatalement choisie par le hasard, et cette halte prenait une étrange signification: à quelques pas de là, un roi Bourbon, victime innocente et résignée, eût été bien heureux de n'éprouver qu'un traitement semblable! Louis-Philippe se retourna vivement, en quittant le bras de la reine, prit son chapeau, le leva en l'air et prononça une phrase que le bruit qui se faisait empêcha d'entendre. On cria, sans articuler d'opinions, les chevaux caracolèrent autour du groupe, le pélemêle était général. La reine s'alarmant de ne pas sentir le bras qu'elle soutenait, et se retourna avec une extrême vivacité, en parlant de même. Je crus de-

voir alors lui dire: "*Madame, ne craignez rien; continuez, les rangs vont s'ouvrir devant vous.*" Le trouble où elle était lui fit-il mal interpréter mon mouvement et mon intention? Je l'ignore; mais en repoussant ma main: "*Laissez-moi!*" s'écria-t-elle avec un accent des plus irrités. Puis elle saisit le bras de Louis-Philippe, et ils retournèrent sur leurs pas à très-peu de distance de là, où stationnaient deux petites voitures noires, basses, et attelées chacune d'un cheval. Deux très-jeunes enfants se trouvaient dans la première. Louis-Philippe prit la gauche, la reine la droite; les enfants se tinrent debout, le visage collé sur la glace et regardant le peuple avec une attention curieuse.

"Le cocher fouetta vigoureusement; la voiture s'enleva plutôt qu'elle ne partit; passa devant moi, et déjà elle était entourée et suivie de toute la cavalerie présente, gardes nationaux, cuirassiers et dragons, lorsque la seconde voiture où se placèrent deux dames, que l'on disait des princesses, essaya de rejoindre la première. L'escorte était nombreuse: il m'a semblé qu'on pouvait l'évaluer à deux cents hommes. Elle prit le bord de l'eau, et se dirigea au grand galop vers Saint-Cloud. Le cheval de la voiture, portant Louis-Philippe et la reine, n'a pas dû fournir la route, si l'on ne s'est point ralenti, car plus il donnait de mal au cocher, plus ce dernier le frappait, ce qui présentait ce départ sous l'aspect d'une fuite; aussi le public le caractérisait-il ainsi, en accompagnant la remarque d'énergiques épithètes. Au même instant, je fus accosté par M. Crémieux, qui dit avec raison avoir mis la royauté en voiture, et nous gagnâmes ensemble la chambre des députés, où il entra avec M. Larochejaquelein, qui était sur la place."

PARIS, 27 février,

Aujourd'hui, Paris, sans avoir repris encore sa physionomie normale, a cependant recouvré une calme complet. S'il existe toujours de vives préoccupations dans les esprits, elle ne se traduisent par aucun tapage dans les rues, ni par aucun désordre matériel. La circulation est généralement rétablie dans tous les quartiers. Les voitures publiques circulent et l'on commence à voir les équipages reparaitre.

Il y a deux jours, le drapeau et la cocarde rouges dominaient partout; aujourd'hui on a vu à beaucoup de boutonnières des rubans tricolores; le ruban rouge n'a cependant pas disparu.

Un fait très-remarquable, et que nous nous plaisions à consigner ici, à l'honneur du nouvel ordre de choses, c'est la présence dans les églises, aux offices divins, d'une foule d'assistants dans l'attitude du respect et de la prière. On remarquait parmi eux beaucoup d'hommes portant des rubans tricolores à leur boutonnière.

Les mots et les choses.

Depuis bien long-temps la France c'est laissée duper par les mots. Ne nous passionnons ni pour ni contre les mots. Passionnons-nous pour les choses.

La république, c'est le mot.

Le gouvernement par et pour le pays, le pouvoir vrai, fort, vigilant et dévoué aux intérêts de tous, voilà la chose.

La liberté, c'est le mot.

La religion, c'est la chose. Le premier qui appela l'homme *mon frère*, est un chrétien.

La déchéance d'un roi, c'est encore là un mot.

Mais la déchéance des ambitieux égoïstes, la déchéance des hommes avides et corrompus, la déchéance de la ruse et de l'immoralité au pouvoir, voilà la chose.

Maintenant donc que nous sommes en république, acceptons le mot, sous la réserve expresse de la chose.

—Le ministre des travaux publics, vu l'arrêté pris en date d'hier par le gouvernement provisoire, ordonne: tous les travaux de bâtiments et édifices publics entrepris aux frais de l'état, à l'exception des travaux des forts, seront repris immédiatement. En conséquence, les entrepreneurs de ces divers travaux sont mis en demeure de réorganiser leurs chantiers. Des à-comptes sur le montant des travaux leur seront délivrés chaque mois en raison du degré d'activité qu'ils auront imprimé à leurs travaux.

Paris, le 27 février 1848.

MARIE.

—Une autre circulaire du même ministre et portant la même date a pour objet la condition des institutions primaires.

"Il n'importe pas seulement, dit le ministre, d'élever la condition des instituteurs primaires par une juste augmentation de leurs appointements, il faut que la dignité de leur fonction soit relevée de toutes manières, et, dans ce but, je veux que le principe de l'émulation et de la récompense soit introduit parmi eux. Il faut qu'au lieu de s'en tenir à l'instruction qu'ils ont reçue dans les écoles normales primaires, ils soient constamment sollicités à l'accroître.

"Rien n'empêche que ceux qui en seront capables ne s'élèvent jusqu'aux plus hautes sommités de notre hiérarchie. Leur sort quant à l'avancement ne saurait être inférieur à celui des soldats; leur mérite a droit aussi de conquérir des grades."

—Le gouvernement provisoire de la république, averti que des pillards parcourent les campagnes dans les environs de la capitale, incendient ou dévastent les propriétés privées, détruisent sur quelques points les chemins de fer pour intercepter les communications, ont tenté de brûler les gares, a pris les mesures les plus décisives pour faire cesser de pareils désordres. Dans les premiers moments qui ont suivi notre sanglante et glorieuse victoire, l'irritation s'est portée sur les châteaux ou campagnes qu'avait habités la royauté déchue, vengeance qu'il faut déplorer sans doute, mais qui se comprend malheureusement dans de telles circonstances.

Aujourd'hui, nul ne pourrait prétendre que la colère du peuple se signale par ces attentats contre la propriété privée; notre population républicaine n'a pas ces indignes pensées. Les coupables sont des agents de troubles, sortis des rangs de tous les partis désespérés du calme et de la grandeur qui accompagnent la résurrection de la république. Le gouvernement provisoire fera son devoir. Des bataillons mobilisés vont marcher au devant de ces bandes ennemies; les bons citoyens peuvent être rassurés.

Paris, 28 février.

L'aspect de la capitale continue d'être ce qu'il est, ne peut plus satisfaisant. Toutes les démonstrations désordonnées ont entièrement disparu devant l'énergique vigilance des citoyens de toutes les classes organisées en garde nationale.

Avec les boutiques, les ateliers se sont rouverts. Les ouvriers ont presque généralement repris leurs travaux. Ceux d'entre eux qui manquent d'ouvrage se présentent à l'Hôtel-

de-Ville avec une émulation, une confiance, qui font le plus grand honneur à ces braves gens. Le peuple parisien, nous sommes fiers de le dire, donne en ce moment un noble et magnifique exemple à toutes les classes laborieuses de la France qui auront dû s'émouvoir à la grande nouvelle et, peut-être dans quelques villes, partager l'effervescence de la victoire. Le peuple parisien tient à prouver qu'en ses mains la liberté n'est pas un instrument de destruction de l'ordre, mais une semence féconde jetée dans un sillon péniblement labouré et plus d'une fois arrosé de son sang.

Aujourd'hui, le 28 les membres du gouvernement provisoire se sont rendus à la colonne de juillet pour inaugurer la date de la liberté reconquise.

République Française.

“ Le gouvernement provisoire, fermement résolu à maintenir le libre exercice de tous les cultes, et voulant associer la consécration du sentiment religieux au grand acte de la liberté reconquise, invite les ministres de tous les cultes qui existent sur le territoire de la république à appeler la bénédiction divine sur l'œuvre du peuple, à invoquer à la fois sur lui l'esprit de fermeté et de règle qui fonde les institutions.

“ En conséquence, le gouvernement provisoire engage M. l'archevêque de Paris et tous les évêques de la république à substituer à l'ancienne formule de prière pour le gouvernement les mots : *Domine saluum fac Populum.*

“ Le ministre des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.”

Nous devons faire remarquer que la copie de cette pièce nous a été remise ce soir, et que la circulaire de M. l'archevêque de Paris, que nous avons citée dans notre dernier numéro, est du 24.

Liberté.—Egalité.—Fraternité.

Le gouvernement provisoire de la république, voulant remettre le plus tôt possible aux mains d'un gouvernement définitif les pouvoirs qu'il exerce dans l'intérêt et par le commandement du peuple,

Décrète :

Art. 1er. Les assemblées électorales de canton sont convoquées au 9 avril prochain pour élire les représentants du peuple à l'Assemblée nationale qui doit décréter la constitution.

2. L'élection aura pour base la population.

3. Le nombre total des représentants du peuple sera de neuf cents, y compris l'Algérie et les colonies françaises.

4. Ils seront répartis entre les départements dans la proportion indiquée au tableau ci-joint.

5. Le suffrage sera direct et universel.

6. Sont électeurs tous les français âgés de vingt-un ans, résidant dans la commune depuis six mois, et non judiciairement privés ou suspendus de l'exercice des droits civiques.

7. Sont éligibles tous les français âgés de vingt-cinq ans, et non privés ou suspendus de l'exercice des droits civiques.

8. Le scrutin sera secret.

9. Tous les électeurs voteront au chef-lieu de leur canton, par scrutin de liste.

Chaque bulletin contiendra autant de noms qu'il y aura de représentants à élire dans le département.

Nul ne pourra être nommé représentant du peuple s'il ne réunit pas deux mille suffrages.

10. Chaque représentant du peuple recevra une indemnité de 25 frs. par jour pendant la durée de la session.

11. Une instruction du gouvernement provisoire réglera les détails d'exécution du présent décret.

12. L'assemblée nationale constituante s'ouvrira le 20 avril.

13. Le présent décret sera immédiatement envoyé dans les départements et publié et affiché dans toutes les communes de la république.

Fait à Paris, en conseil de gouvernement, le 5 mars 1848.

Les membres du gouvernement provisoire. Répartition du nombre des représentants à raison de la population.

(Base de 1 représentant par 40,000 habitants.)

1 Ain,	946	Lot-et-Garonne,	5
2 Aisne,	1447	Lozère,	4
3 Allier,	848	Maine-et-Loire,	13
4 Alpes (Basses)	449	Manche,	15
5 Alpes (Hautes)	350	Marne,	9
6 Ardèche,	951	Marne (Haute)	7
7 Ardennes,	852	Mayenne,	9
8 Ariège,	753	Meurthe,	11
9 Aube,	751	Meuse,	8
10 Aude,	755	Morbihan,	12
11 Aveyron,	1050	Moselle,	11
12 Bouches-du-Rhône	1057	Nièvre,	8
13 Calvados,	1258	Nord,	28
14 Cantal,	759	Oise,	10
15 Charente,	960	Orne,	11
16 Charente-Infér.	1261	Pas-de-Calais,	17
17 Cher,	752	Puy-de-Dôme,	15
18 Corrèze,	863	Pyénées (Basses)	11
19 Corse,	661	Pyénées (Hautes)	6
20 Côte-d'Or,	1065	Pyren-Orientales,	5
21 Côtes-du-Nord,	1666	Rhin, [Bas]	15
22 Creuse,	767	Rhin [Haut]	12
23 Dordogne,	1368	Rhône,	14
24 Doubs,	769	Saône (Haute)	9
25 Drôme,	870	Saône-et-Loire,	14
26 Eure,	1171	Sarthe,	12
27 Eure-et-Loir,	770	Seine,	31
28 Finistère,	1573	Seine-Inférieure,	19
29 Gard,	1074	Seine-et-Marne,	9
30 Garonne (Haute)	1275	Seine-et-Oise,	12
31 Gers,	876	Sèvres (Deux)	8
32 Gironde,	1677	Somme,	14
33 Hérault,	1078	Tarn,	6
34 Ille-et-Villaine,	1479	Tarn-et-Garonne,	9
35 Indre,	780	Vari,	6
36 Indre-et-Loire,	851	Vaucluse,	9
37 Isère,	1582	Vendée,	9
38 Jura,	883	Vienne,	8
39 Landes,	784	Vienne (Haute)	8
40 Loir-et-Cher,	685	Vosges,	11
41 Loire,	1186	Yonne,	9
42 Loire (Haute)	5		
43 Loire-Inférieure,	13		584
44 Loir-et,	8		
45 Lot,	7		16

—On assure que l'Angleterre a donné ordre à 15 vaisseaux de se réunir dans la Méditerranée.

—La *Gazette d'Augsbourg* publie la lettre suivante, de Rome, le 15: “ Hier matin, le Pape a tenu un consistoire secret, auquel ont assisté 29 cardinaux; ce consistoire a duré jusqu'à deux heures de l'après-midi.” La *Gazette de Rome*, en annonçant cette nouvelle, ajoute que le Pape a nommé dans cette réunion une commission pour s'occuper de la question du moment, et de l'extension que l'on pourrait donner à la loi fondamentale de l'état, sans compromettre la position et les prérogatives de la puissance pontificale.

—Le gouvernement espagnol vient de soumettre aux cortés un projet de loi sur les poids et mesures, ainsi qu'un projet de loi sur les monnaies, conformément au système métrique.

—Lola Montés est arrivée à Berne.

—Le bombardement de Padoue ne s'est point confirmé. Ce qui paraît certain c'est que de nouvelles rixes entre les soldats et les étudiants, commencées le 9 dans cette ville, se sont terminées par de nouveaux massacres. Les portes de Padoue ont été fermées, et la population des campagnes

qui venait au secours des étudiants a été repoussée.

La *Patria* rapporte que le 14, le duc de Parme a été entouré par une foule désarmée qui lui criait: “ Constitution! Réforme!” Le duc répondit: Vous l'aurez! De retour au palais, il ordonna aux troupes de parcourir la ville en dispersant les rassemblements; mais le prince héréditaire harangua les soldats parmesans en leur disant: Voici le moment de vous montrer italiens!

Les troupes autrichiennes seules marchèrent et ne firent point usage de leurs armes, soit par modération, soit à cause de la défection inattendue des troupes parmesanes. Cela donne bien à penser ce qui arrivera en Lombardie si l'on ne vient aux mains. Deux mille Autrichiens ont été dirigés, le 14, de Plaisance à Parme. Ce dernier fait, qui est certain, engage à croire que la relation de la *Patria* est exacte de tous points.

—En Styrie, les paysans commencent à céder et à revenir au payement des droits seigneuriaux.

—On écrit de Saint-Petersbourg, le 7 février: “ Le cholera à peu près disparu dans les provinces russes de Pensa, de Wenesch, de Toula, de Kalouga, d'Orel, d'Ortenbourg, de Tchernicof, de Charcof, de la Tauroie, de Cherson, de Wiaetka et d'Écatérinoslaf. Dans les provinces de Ninji Nowgorod, de Kasan, de Koursk et de Kiew, cette maladie n'a fait aucun nouveau progrès. Dans celles de Podolie, de Volhynie et de Minsk, elle fait des progrès, mais très-lents.”

ANGLETERRE.—On écrit de Claremont' le dimanche 5 mars, au *Morning Chronicle*:

“ L'ex-roi et l'ex-reine des français, qui ont pris le titre de comte et de comtesse de Neuilly, sont arrivés ici hier dans l'après-midi. Louis-Philippe était accompagné du duc de Nemours ainsi que des ducs et duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha. Quelques minutes avant cinq heures, le prince Albert, accompagné du colonel Bouverie, est arrivé à Claremont. S.A.R. a eu une longue entrevue avec l'ex-roi et l'ex-reine; le prince est ensuite retourné à Londres.

“ Le duc et la duchesse de Nemours ont quitté le château de Claremont à midi, et sont allés faire une visite à la reine, au palais de Buckingham. La duchesse de Kent est arrivée ici cet après-midi, pour faire une visite à Louis-Philippe et à Marie Amélie. Ce matin, l'ambassadeur de Belgique a été reçu en audience par Louis-Philippe, qui, ainsi que Marie Amélie, jouit d'une bonne santé. Nous pouvons annoncer, sans crainte d'être contredit, que la famille de l'ex-roi se réunira et restera à Claremont pour le moment.”

PRISE DES TUILERIES.

Nous lisons dans la *Réforme*: “ On a donné sur la prise des Tuileries différentes versions; le fait nous a semblé assez important pour que nous ayons cherché à en connaître les détails. Les voici aussi exacts et aussi circonstanciés que possible. La 5e légion, ayant son maire, son lieutenant-colonel, deux chefs de bataillons et plu-

coûts officiers en tête, marchait sur les Tuileries; elle était arrivée à la rue de l'Échelle, lorsque des coups de feu se firent entendre sur la place du Palais-Royal; c'était le poste du Château-d'Eau qui commençait le combat. Pinstant la légion se précipite au feu, et recule les milliers de combattants qui la suivent.

Dans ce moment, le maréchal Gérard avait avec une branche de verdure à la main, engagé les combattants à cesser le feu. Le poste du Château-d'Eau refusa, et le combat continua. Le maréchal revint au coin de la rue Saint-Honoré; parut alors un officier du château portant en main un papier, c'était l'abdication de Louis-Philippe; la légion fut prise des mains de l'officier par un lieutenant de la 5e légion, le citoyen Aubert-Roche, et remise, pour être conservée, à un citoyen Lagrange, de Lyon. Le feu continuait. Il était à craindre que les troupes enfermées aux Tuileries ne vinssent prendre ces combattants par le flanc. Une reconnaissance avait été faite. Il y avait dans l'intérieur des grilles près de 3,000 hommes d'infanterie, six pièces de canon en batterie et deux escadrons de dragons, sans compter les gardiens armés et quelques gardes municipaux. Cette force, protégée par la grille et l'artillerie, si elle était attaquée, pouvait, sur cette large place, donner lieu à une sanglante bataille; tout était à craindre. Un silence profond régnait; il n'était interrompu que par la fusillade de la place du Palais-Royal et quelques coups de fusil qui s'adressaient déjà aux troupes renfermées dans le château.

On venait d'apprendre que les 1er, 2e, 3e, 4e, 6e, et 10e légions cernaient les Tuileries, que les autres étaient en marche. Le combat était imminent. Ce fut alors que le lieutenant Aubert-Roche, s'avancant vers la grille, près de la rue de Rivoli, fit demander le commandant des Tuileries. Celui-ci arriva tout effrayé.—Vous êtes perdus! lui cria le lieutenant: vous êtes cernés, et le combat va s'engager, si vous n'évacuez les Tuileries et ne les livrez à la garde nationale.

Le commandant, comprenant la position, fit ranger les troupes en ligne contre le château, sans les faire sortir. Avant, elles étaient chelonnées. Voyant que le mouvement de retraite ne s'opérait pas, le citoyen Aubert-Roche, accompagné du citoyen Lesueur, chef de bataillon du canton de Gagny-Rinczy, qui était joint à la 5e légion, court à la grille de la rue de Rivoli. Ces deux officiers frappent, s'annoncent en parlementaires; la grille s'ouvre, et tous d'eux, seuls, le sabre à la main, entrent au milieu de la cour garnie de soldats; le commandant des Tuileries s'adresse en disant qu'il a fait retirer les troupes.—Ce n'est pas cela, réplique le lieutenant, il faut évacuer le château, sinon il va arriver malheur.—Le commandant des Tuileries conduit alors les deux officiers devant le pavillon de l'Horloge, où se trouvaient plusieurs généraux et le duc de Nemours, tous à figure consternée.—Monseigneur, dit le commandant des Tuileries, voici un excellent moyen qui vous donnera les moyens d'éviter l'effusion du sang.—Que faut-il faire? répond le duc de Nemours d'une voix tremblante et en s'adressant au lieutenant qui lui était présenté.—Monsieur, il faut évacuer à l'instant même le château, le livrer à la garde nationale, sinon vous êtes perdu. Le combat sera sanglant, les Tuileries sont cernées, la 5e légion, dont je fais partie, se bat en ce moment au Palais-Royal; elle a son maire et ses officiers supérieurs en tête. Prenez garde que le combat cesse avant que ces troupes ne soient parties, sinon la bataille s'engagerait et même malgré nous.—Vous pensez! répond le duc; je vais faire retirer les troupes. Et à l'instant, en présence des deux officiers de la garde nationale, il donne l'ordre de retraite.

L'artillerie file par la grille du Palais-Royal, l'état-major et le duc de Nemours par le pavillon de l'Horloge, faisant descendre les escaliers à leurs chevaux; la cavalerie les suit, puis l'infanterie; on oublia même de relever les postes, qui restèrent. Le citoyen Aubert-Roche se chargea d'introduire la garde nationale dans le château; il alla prévenir les gardes nationaux qui se trouvaient alors près de l'état-major.

Ceux-ci mirent la crosse de leurs fusils en l'air, et entrèrent dans la cour des Tuileries par la grille de la rue de Rivoli, accompagnés de curieux, tous fort étonnés de se trouver les maîtres du château. Un quart d'heure après, le combat cessait sur la place du Palais-Royal; les combattants se précipitèrent pour attaquer les Tuileries, mais ils trouvèrent les grilles ouvertes.

Ainsi fut prise ou plutôt rendue cette redoutable forteresse. Un garde national fait une sommation au nom du peuple armé, et la royauté évacue la place.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

—Une quête au profit des hommes blessés dans les journées des 22, 23 et 24 a été faite hier dans toutes les églises de Paris. Cette quête a eu lieu à Notre-Dame à l'issue de la conférence du R. P. Lacordaire. Elle avait été annoncée en chaire par l'éloquent prédicateur.

—Un service solennel a été célébré aujourd'hui à deux heures, à Notre-Dame, pour le repos de l'âme de ceux qui ont versé leur sang dans les journées de février.

—Le ministre des affaires étrangères a adressé hier aux membres du corps diplomatique des puissances étrangères, résidant à Paris, un office portant notification de la proclamation de la république. Voici la réponse qu'y a faite immédiatement le nonce du pape :

« Paris, 27 février 1848

« Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser réception de la communication que vous venez de me faire, en date d'aujourd'hui 27 février, et je m'empresse de la transmettre à notre Très-Saint-Père le pape Pie IX. Je ne résiste pas au besoin de profiter de cette occasion pour vous exprimer la vive et profonde satisfaction que m'inspire le respect que le peuple de Paris a témoigné à la religion, au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. Je suis convaincu que le cœur paternel de Pie IX en sera profondément touché, et que le père commun des fidèles appellera de tous ses vœux les bénédictions de Dieu sur la France.

« R., archevêque de Nicée, n. a. »

—Hier, 28 à Notre-Dame, le R. P. Lacordaire après avoir donné lecture de la lettre de Mgr. l'archevêque de Paris, qui ordonne des prières pour les blessés, a commencé ainsi :

« Monseigneur, la patrie vous remercie par ma voix du courage et catholique exemple que vous avez donné; elle vous remercie d'avoir su concilier l'immuabilité de l'Église et la sainteté des serments avec les changements que Dieu apporte dans le monde par la main des hommes. »

« Le prédicateur, disent les Débats, comme pour prouver cette immuabilité dont il parlait si éloquemment, a voulu continuer le développement de la doctrine qu'il exposait depuis plusieurs années. Il semblait vouloir se retrancher dans la tradition divine, et la préserver de l'invasion de l'histoire. Vains efforts! le feu s'est fait jour, il a éclaté en explosions brûlantes; et le dominicain populaire arrivant aux preuves de l'existence de Dieu, s'est écrié : « Vous démontrer Dieu! mais vous auriez le droit de m'appeler paricide et sacrilège! Si j'osais entreprendre de vous démontrer Dieu; mais les portes de cette cathédrale s'ouvriraient d'elles-mêmes et vous montreraient ce peuple, superbe en sa

« colère, portant Dieu jusqu'à son autel au milieu du respect et des adorations. » Une émotion irrésistible a entraîné tout l'auditoire et a éclaté en applaudissement que la sainteté du lieu n'a pu contenir. Les sages ont pu la regretter, mais ils l'ont partagée; c'était unanime. »

—Au milieu de toutes les révolutions, l'Église reste debout, immortelle comme la vérité, la liberté et la justice. Sous la république, comme sous la monarchie, il nous faut défendre, aimer et servir la liberté religieuse. Nous le devons, nous le voulons et nous le pouvons. Nous en avons pour gages, d'une part le respect unanime dont le peuple victorieux entoussa la religion; de l'autre, la ferme résolution exprimée par le gouvernement provisoire de maintenir le libre exercice de tous les cultes. Nous avons en outre l'exemple des États-Unis; la république française ne peut pas être moins juste, moins libérale, moins intelligente que la république américaine, alors surtout qu'il s'agit de la foi, de la conscience et de la famille.

Dans ce changement si grand et si imprévu, nous catholique avant tout, nous n'avons rien à changer. Nos droits, nos devoirs, nos intérêts restent les mêmes. Le drapeau que nous avons planté en dehors et au dessus de toutes les opinions politiques est intact. Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce jour pour professer le culte de la sainte liberté; pour déclarer la guerre à tous les genres d'oppression et de mensonge; pour proclamer que la cause catholique, telle que nous l'avons toujours défendue, n'était identifiée à aucun pouvoir, à aucune cause humaine. Nous aimons à croire que la persévérance avec laquelle nous prêchons depuis dix-huit ans cette souveraine indépendance des intérêts religieux aidera les catholiques français à comprendre et à accepter la nouvelle phase sociale où nous entrons. Nul d'entre eux n'a le droit d'abdiquer. Ils descendront donc dans l'arène, avec tous leurs concitoyens, pour y revendiquer toutes les libertés politiques et sociales qui seront désormais le patrimoine imprescriptible de la France. Ils y descendront pour remplir un devoir sacré, un devoir national, un devoir chrétien. Ils y porteront une confiance illimitée dans les desseins impénétrables de Dieu, un ardent amour pour la patrie, un impérissable dévouement à sa gloire et à son bonheur.

(Univers.) CH. DE MONTALEMBERT.

M. l'archevêque de Paris a visité vendredi l'hôtel-Dieu. Il a visité samedi l'hôpital de la Charité et celui de Beaujon. Le premier pasteur de la capitale portait son costume et sa croix archiepiscopale; il était accompagné de ses grands-vicaires et de plusieurs prêtres. Nous l'avons vu parcourir les salles et donner aux blessés sa bénédiction et les consolations de son ministère. Partout le respectable prélat a été accueilli par les témoignages de reconnaissance et de vénération de la population parisienne.

—Un meeting composé de plus de 4,000 personnes a eu lieu le 17, à Manchester, pour protester contre toutes relations diplomatiques avec Rome. Les ministres sont surtout fait remarquer par leur violence. Le révérend Stowell n'a pas craint de représenter Pie IX comme un tigre altéré de sang et un serpent sifflant de rage. On voit que le fantisme anglican n'est pas seulement enraciné dans quelques vieux pairs de la chambre des lords.

—Nous avons reproduit dernièrement un article du Morning-Post, annonçant que Mgr. Bedini venait d'arriver à Londres, chargé d'une mission du Saint-Siège auprès du gouvernement britannique. Le journal anglais était mal informé. Mgr.

Bedini, internonce apostolique à Rio Janeiro, s'est arrêté, il est vrai, quelques jours en Angleterre en revenant du Brésil; mais il n'a eue aucune espèce de mission auprès du cabinet anglais. Ce prélat, qui est en ce moment à Paris, se rend à Rome.

GOVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE.

Nos lecteurs sont désireux, sans doute, de connaître les hommes qui composent ce gouvernement. Ces hommes, appartenant à des opinions extrêmes, d'un caractère respectable, ayant une conviction sincère, ne représentent pas, suivant nous, la richesse, l'influence commerciale ou industrielle de la France. Ils représentent sans aucun doute, le parti triomphant, une partie de la garde nationale, plusieurs sous-officiers, une majorité des écoles, des propriétaires, une section des boutiquiers et quelques jeunes gens des professions libérales.

M. DE LAMARTINE, ministre des affaires étrangères à dans la république des lettres la même célébrité que possède dans les sciences, son collègue, M. Arago. Il est le député de Macon, et ses opinions politiques ont été abondamment énoncées dans le journal le *Bien Public*, publié en cette ville. Il est poète partout, même à la tribune. Comme tous les poètes, il est versatile et inconstant; mais l'élevation de son âme le protège contre les dangers de la versatilité. Pendant un certain temps, M. de Lamartine a occupé dans la chambre des députés une position indécise, mais il s'est éventuellement rangé du côté de l'opposition. Le jour où il annonça qu'il allait joindre la gauche, fut aussi triste pour le ministre français que celui où le célèbre Burke abandonna dans les communes de l'Angleterre, le banc de la trésorerie. De ce moment, M. de Lamartine, a pris une part active en faveur de la réforme progressive et il ridiculisa le cabinet Guizot par l'appellation de *Ministère des Restrictions*. Il vota contre l'indemnité Pritchard. L'opposition le regarda comme une acquisition importante.

M. ARAGO est un des premiers savants de la France, et comme orateur, sa réputation est non moins brillante. Il est né en 1786; il est secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre du bureau des Longitudes, et l'homme le plus savant de ce siècle. En politique, M. Arago, est un excellent patriote, ennemi juré des privilèges et du monopole, et un défenseur ardent des droits du peuple. Il vota contre l'indemnité Pritchard et il a toujours appuyé les mesures de la gauche, quoique ses principes appartiennent à l'extrême gauche. Il est maintenant ministre de la marine.

M. CASSEY, le nouveau ministre de l'instruction publique (comprenant l'administration des affaires religieuses), né 1801, est le fils du célèbre conventionnel de ce nom. Il est le partisan dévoué des idées démocratiques appartient à l'extrême gauche. Il vota contre l'indemnité Pritchard et pour le projet de réforme parlementaire de M. Rémusat.

M. DUROUX (de l'Eure) le nouveau président (député d'Evreux), jouit de la

plus haute estime des français, pour ses vertus. Aux élections de 1842, M. Dupont indigné de ce que les députés du département de l'Eure votaient en faveur de l'exécration ministère Guizot, contesta simultanément les élections de 4 collèges électoraux de ce département; il fut élu dans chacun de ces collèges et choisit Evreux. M. Dupont a invariablement voté contre l'administration déshonnête et corrompue qui vient de tomber avec le roi son protecteur.

M. ARMAND MARRAST n'est que le secrétaire du gouvernement provisoire; néanmoins son influence s'y fera puissamment sentir. C'est un écrivain d'un grand mérite; il a déployé un talent peu commun et une énergie indomptable dans la rédaction du *National*. Il s'est montré un digne successeur d'Armand Carrel. Il y a toujours eu inimitié entre le gouvernement de Louis-Philippe et M. Marrast qui a des opinions très exaltées. Natif du sud de la France, ses actes portent le caractère d'un tempérament bouillant accompagné d'une grande vivacité d'esprit. Mais il possède trop de jugement, et des vues trop profondes pour se livrer aux enivrements du succès. Il est très propre à modérer l'impétuosité de ceux qui ont triomphé avec lui. Il est certain qu'il sera l'adversaire formidable de toute mesure favorable à la famille exilée.

MARTE, avocat, ministre des travaux publics et un des députés de Paris, est âgé de 60 ans. Il est bâtonnier de l'ordre des avocats. Après une jeunesse passée dans le travail, il s'éleva en 1830 à la place occupée par les Dupin, les Manguin et les Berryer; et depuis cette époque il a été considéré comme le plus capable défenseur des accusés politiques. Marie est un homme qui ne voudrait pas aller au delà de la constitution de 1791.

GARNIER-PAGES, maire de Paris, député du Mans, est aussi avocat. C'est un homme sentencieux et solennel, ne possédant pas la science de son frère, mais d'un caractère irréprochable.

LEDRU-ROLLIN, ministre de l'Intérieur. Il représente l'opinion ultra-radical; il a attaqué non-seulement la politique de Guizot, mais encore celle de M. Thiers et d'Odilon Barrot.

Le général SUBERVIC est un des généraux créés par Napoléon sous lequel il a gagné ses lauriers. En chambre il a toujours siégé parmi les membres de l'opposition. Personne ne peut trouver étrange de le voir aujourd'hui remplir le poste qu'il occupe; cependant il est difficile de comprendre comment un homme façonné au despotisme impérial puisse être propre à devenir l'apôtre du républicanisme. Quoiqu'il en soit l'honneur et les principes de morale de M. de Subervic sont une sûre garantie de la sincérité de ses principes.

M. GONDCHAUX, banquier de Paris du second et même du troisième ordre, est seulement connu par ses opinions libérales qui l'ont mis dans sa présente position. Il a été un des soutiens du *National*.

M. ALBERT est un mécanicien qui a été appelé au gouvernement provisoire par mesure de politique. D'ailleurs pourquoi M. Albert ne fournirait-il pas sa part d'ex-

périence et de patriotisme dans l'administration de la république. Dans les derniers événements il a montré beaucoup de courage et de présence d'esprit.

Le général BEDEAU est âgé de 44 ans. Pendant les dernières quinze années il s'est distingué dans les campagnes de l'Afrique. Il est après Lamoricière, Chacarnier et Baraquay d'Hilliers considéré comme le meilleur officier de la France, et le plus populaire.

CAVAIGNAC, le nouveau gouverneur d'Alger, est le frère du fameux républicain de ce nom. Il est âgé de 46 ans. Il a fait les campagnes de l'Afrique où il a montré la bravoure et l'intrépidité unies aux connaissances de l'état militaire.

M. CREMIEUX, ministre de la justice, député de Chinon, était un adversaire formidable de la dernière administration dont il a exposé les vices et les fautes. Sa carrière parlementaire a été importante et honorable. Il était un des chefs principaux de l'opposition.

M. BETHMONT, avocat sorti des rangs du peuple. La position de M. Bethmont dans la chambre n'a pas été bien marquante; quoique votant toujours avec l'opposition, personne ne pouvait supposer qu'il adopterait des idées radicales aussi tranchées que celles qu'il professe maintenant; ce changement a dû le surprendre lui-même comme il a surpris ses amis. Quoiqu'il en soit sa carrière passée fait augurer qu'il sera favorable à l'ordre des choses actuel. Il doit à ses talents distingués et à un caractère honorable, la haute position qu'il occupe maintenant. (Traduit du *Européan Times*.)

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Il sera prononcé, JEUDI, le six de courant, à SEPT HEURES ET DEMIE précises, dans la salle des séances de la Chambre d'Assemblée, un premier discours sur la succession CELESTE et sur l'ASTRONOMIE en général par A. PLAMONDON, beyeur avec démonstration au moyen d'une LANTERNE MAGIQUE. Pour couvrir les frais, il sera exigé de chaque personne un billet d'admission que l'on pourra se procurer moyennant quinze sols, chez tous les libraires de cette ville, et assés à la porte de la salle.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 5 avril 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Il y aura une assemblée générale des membres de l'Institut Canadien de Québec, dans la salle de l'Institut, MERCREDI le 12 d'aujourd'hui, à 7 heures et demie P. M. en conformité à l'acte d'incorporation passé dans la dernière session du parlement provincial, pour l'élection des officiers, l'adoption finale de la constitution et pour autres affaires importantes. L'assemblée commencera à SEPT heures précises.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste.

Salle de l'Institut, 5 avril 1848.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPIER,
Imprimeur-Propriétaire, No. 22, rue
Lamontagne, Basse-Ville, Québec.